



# **DELTA-REVIE**

## **Bulletin de liaison 2014**

Déclarée  
Service à la  
personne n°  
SAP411119985  
Déduction  
fiscale de 50%

*Votre vie nous tient à cœur !*

### **- 1) DELTA-REVIE INDRE ; Dernières nouvelles . . .**

En 2012, nous avons continué à assurer le service rendu à nos adhérents avec des détecteurs de fumée (en option - 2 euros par mois). Par rapport à un détecteur classique (bientôt obligatoire), ceux-ci nous alertent en cas d'incendie pour appeler les pompiers, même si les intéressés ne se sont rendus compte de rien.

Le nombre de nos bénéficiaires s'est bien maintenu (**470 actuellement**), particulièrement dans le secteur d'Argenton Sur Creuse – Cluis.

Mme Angélique Michel et Mme Marie-Claude Chauvet, secrétaires continuent à gérer vos dossiers et restent à votre disposition aux heures et jours suivants :

**Zone Ouest : Sections Bélâbre, Le Blanc, Tournon.**

**Centre Social, 1 rue Jean Giraudoux, Le Blanc - ☎ 02 54 37 19 00**

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (sauf le vendredi 16h).**

**Adresse mail : [delta.revie@orange.fr](mailto:delta.revie@orange.fr)**

**Zone Est : Sections Argenton, Cluis.**

**19 rue de St Michel, Cluis - ☎ 02 54 06 95 47**

**Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h.**

**Adresse mail : [deltarevie.argenton@orange.fr](mailto:deltarevie.argenton@orange.fr)**

Les bénévoles, qui sont la base de l'association, restent à votre écoute et à votre service.

### **- 2) Evolution des associations DELTA-REVIE :**

La première association Delta-Revie, a été créée au Blanc en avril 1976, il y eut très vite divers partenaires : Argenton en 1977 ; St Gaultier en 1983 ; Bélâbre et Tournon en 1994 ; puis Aigurzon en 1997.

A l'origine, le but était de rompre l'isolement des personnes seules, essentiellement par l'accès au réseau téléphonique. A partir de 1981, Delta-Revie a commencé à équiper ses adhérents d'un système de téléalarme pour renforcer leur sécurité, grâce à des aides financières diverses.

A l'époque le matériel confié ne comportait qu'une poire (de type hôpital) à la tête du lit. Les appels de secours étaient reçus au standard du Centre hospitalier du Blanc et les appels de convivialité gérés par des bénévoles blancois. A partir de 1985, un médaillon d'appel est venu s'y ajouter, et en 1997, le retour d'expérience a permis son étanchéité. Enfin depuis 2010, on peut y adjoindre un détecteur de fumée.

Votre union d'associations loi 1901 "Delta-Revie Indre" a vu le jour en 1995 ; Cette année, celle-ci a fusionné pour devenir une association sectorisée ; les associations Delta-Revie locales vont donc changer. **Elles ne disparaissent pas mais deviennent des sections locales de Delta-Revie Indre.**

Vos prélèvements vont également changer pour être en conformité avec la législation européenne ; Pour vous, cela n'aura aucune incidence si ce n'est un changement de vos versements de cotisations conformément à la lettre jointe qu'il n'est pas nécessaire de nous retourner.

Vos correspondants restent les mêmes, ainsi que les moyens de nous contacter (voir ci-dessus).

### - 3) PRECISIONS DIVERSES ; (nous vous rappelons que) :

- **Si le cordon de votre médaillon vous paraît trop long, n'y faites surtout pas de nœud. Il est impératif que le dispositif de sécurité (olive noire) puisse se détacher en cas de traction sur le cordon.** S'il vous semble trop long ou s'il s'écourte, n'essayez pas de le raffistoler mais appelez-nous ! Il vous sera rapidement remplacé sans frais (et sans risque. . .).
- Lors d'une visite de nos bénévoles, vous êtes préalablement contactés par téléphone ; En cas de doute, vous pouvez nous appeler.
- **Toute modification concernant votre ligne téléphonique (changement d'opérateur, installation Internet A.D.S.L., Box, etc.) doit impérativement nous être signalée avant.** Celle-ci peut entraîner en effet l'incapacité pour votre téléalerte de transmettre un appel de secours à notre centrale. En aucun cas notre responsabilité ne saurait être engagée, mais le plus grave serait que **vous ne seriez pas secouru.**
- Si **un élément vous concernant change** : le nom, l'adresse ou le n° de téléphone de vos secours, de votre médecin ou de vos parents, ou bien  **votre installation de téléphone ; signalez-le-nous** par courrier, ou par mail à : [delta.revie@orange.fr](mailto:delta.revie@orange.fr) ou [deltarevie.argenton@orange.fr](mailto:deltarevie.argenton@orange.fr).
- Si vous doutez du fonctionnement de votre appareil, n'hésitez pas à faire un essai, personne ne vous en voudra, bien au contraire . . . (appuyer sur votre médaillon, votre bracelet ou votre poire quelques secondes et attendez qu'on vous rappelle ; votre téléphone sonne, puis l'opératrice vous parlera par l'interphone).
- Pour votre sécurité, portez votre médaillon autour de votre cou ou mettez-le dans votre poche, et ne le laissez pas sur le buffet. La nuit, mieux vaut poser votre médaillon, mais n'oubliez pas de le reprendre si vous vous levez, même pour un court instant !
- Après chaque communication téléphonique, pensez à bien raccrocher votre combiné de téléphone, sinon en cas de besoin, vous ne pourrez pas faire d'appel d'urgence avec votre médaillon, votre bracelet ou votre poire.
- Le remplacement des piles des transmetteurs est à la charge de l'adhérent.
- Les frais résultant d'une intervention des secours à domicile sont à la charge du bénéficiaire émetteur de l'appel de détresse (**même involontaire**). Par contre, si ce déclenchement intervient par suite d'un problème technique, **sans appel de l'adhérent**, les éventuels frais résultants sont pris en charge par Delta-Revie.
- Des attestations de paiement peuvent vous être fournies sur demande (en particulier pour l'**A.P.A.**).
- Vos correspondants sont des bénévoles ; évitez de les appeler le dimanche pour savoir si vous êtes à jour de vos cotisations (ou autre motif futile) ! . . .



**Ce bulletin vous est offert par MMA, cabinet Meunier/Maréchal  
(Argenton) 02 54 24 36 36 qui assure Delta-Revie.**